



Bureau Téléphonique 2/17-18

Compte-rendu

Réunion du Mardi 7 novembre 2017 – 18h25

Siège Social
Pôle Sportif
7 Rue André Citroën
31130 – BALMA
Contacts 0561 488 337
Télécopie 0561 615 223

Pôle Administratif
47 ter, rue de l'Ancienne Porte
Neuve - 11100 – NARBONNE
Contacts 0468 753 104

ligue@badocc.org
<http://www.badocc.org/>

Association déclarée
Régie par la loi
Du 1^{er} Juillet 1901.
Affiliée à la
Fédération Française
De Badminton.

SIREN 413 462 854
Code A.P.E 9312 Z



Présents :

Membres du Bureau : Jean-François ANINAT, Élyane CANAL, Christophe FAULMANN, Cécilia GRESSENT, Gary MARNAY, Hubert SALES, Fayza ZIOUECHE.

Excusés :

Membres du Bureau : Florent CHAYET, Janick KNAEBEL.

Votants présents : 7/9 administrateurs

Ordre du jour

- 1- **Approbation du CR** du BT1 – 3 Octobre 2017
- 2- **INFORMATION DU PRÉSIDENT**
Point de suivi des dossiers en cours
- 3- **SECTEUR ADMINISTRATIF**
Point de suivi des dossiers en cours
- 4- **SECTEUR FINANCIER**
Point de suivi des dossiers en cours
- 5- **SECTEUR SPORTIF**
Point de suivi des dossiers en cours
- 6- **SECTEUR DÉVELOPPEMENT**
Point de suivi des dossiers en cours
- 7- **SECTEUR COMMUNICATION**
Point de suivi des dossiers en cours
- 8- **QUESTIONS DIVERSES**

1- **APPROBATION CR du BT1 – 3 Octobre 2017**

Le dernier paragraphe du point **5.1 Championnat du monde Parabadminton** est modifié comme suit :
« Une ligne budgétaire « aide exceptionnelle » sera prévue à partir du budget 2018 par le responsable de la section, Philippe SOLANET »

VOTE 1 // Pour 4

Le CR modifié est adopté à l'unanimité

2- **INFORMATIONS du PRÉSIDENT**

Hébergement CREPS de Bourges : Floriane NURIT

Envoi d'un courrier à destination du président de la Fédération, du DTN, du Directeur du CREPS de Bourges et du Directeur du Pôle Badminton en rapport avec la logistique d'hébergement du weekend.

Courrier adressé aux Comités départementaux

Le président a informé l'ensemble des comités départementaux sur la teneur de la mission de référent auprès des comités de François DURIER. Une première prise de contact va être faite afin de planifier les visites.

Consultation du Président de la Fédération Française de Badminton

Le président de la fédération a lancé une consultation des ligues sur un projet de contribution des compétiteurs aux ressources fédérales. Après débat il est décidé que les membres du bureau transmettent leur analyse pour le 18 novembre prochain.

La synthèse des retours sera envoyée ensuite aux membres du CA afin de définir la position de la ligue.

Visite de la Fédération Française de Badminton

Le Président informe les membres du bureau de la venue d'une délégation de la fédération pour la présentation du PPF aux institutionnels de notre région, le 13 décembre prochain.

Dossier partenariat SportRaquettes

Lors des YIFB le président et le secrétaire général ont pris contact avec le service juridique de la fédération pour l'analyse du contrat de partenariat et de la situation. Après débats, il est décidé que le président prendra contact avec notre partenaire pour un point détaillé de la situation. En cas de blocage avéré une procédure judiciaire sera engagée pour non-respect du contrat.

3- **Secteur ADMINISTRATIF**

Point de suivi des dossiers en cours

Prévoyance

Après le montage du comparatif des garanties des 2 organismes (Humanis pour les salariés de Narbonne et CHORUM pour ceux de Balma), nous avons pris conseils auprès du cabinet juridique du Cosmos pour la dénonciation du ou des contrats actuels (délais, consultation des salariés, nouvelles garanties le cas échéant).

La cohabitation des 2 organismes reste dans ce cadre autorisé (conséquence post fusion).

La consultation des salariés sera organisée courant 2018 après réexamen des éléments du dossier ; la dénonciation doit être faite avant fin octobre 2018.

Par ailleurs, le CoSMoS, le Cabinet ACERTIS et CHORUM ont également été sollicités pour la mise en place de la prise en charge à 100% par l'employeur pour les NC.

Entretiens individuels

Les comptes rendus des Entretiens Individuels à la signature des salariés et du secrétaire général ont été diffusés aux responsables de secteur.

Service civique

Malgré la première relance, aucune candidature n'est, à ce jour, parvenue à la ligue. Une seconde relance va être effectuée.

Le comité d'organisation des championnats d'Europe de Parabadminton va se rapprocher du Comité départemental de l'Aveyron, du comité départemental Handisport de l'Aveyron et de la mission locale de l'Aveyron pour essayer de trouver un candidat potentiel en proximité du lieu de compétition.

4- SECTEUR FINANCIER

Point de suivi des dossiers en cours

Subventions 2017

Le Conseil Régional a attribué une subvention d'un montant de 26 k€ dont

- 15 k€ pour les Jeunes et le Haut Niveau,
- 10 k€ pour la formation et
- 1 k€ pour les investissements.

Une prise de RDV est prévue pour rencontrer la référente en charge des dotations Région pour monter les dossiers de subvention 2018.

- Octroi par la Direction Régionale Jeunesse et Sports Occitanie d'une subvention de 4 500 euros pour l'organisation du Championnat d'Europe Parabadminton.

Vente des tapis de la ligue

En date du 24 janvier 2017, le Bureau a décidé de procéder à la vente des tapis de la ligue pour un montant de 500,00 €.

Le club de Sète propose l'achat du tapis actuellement stocké dans ses locaux pour un montant de 400,00 €, ce tapis nécessitant sa remise en état (déchirure à faire réparer).

VOTE 2 // Pour 7

La proposition d'achat du club de Sète est adoptée à l'unanimité

5- SECTEUR VIE SPORTIVE

Championnat d'Europe Parabadminton

Le Comité Régional Occitanie Handisport a décidé de nous rejoindre dans l'organisation par l'octroi de temps de travail d'un de leurs collaborateurs. Cependant le comité a refusé l'offre de co-organisation et ne partagera donc pas les pertes ou les gains de l'organisation de ces championnats d'Europe.

Suivi du financement :

1. Ligue : apport complémentaire déduit des dotations à percevoir
2. FFBaD: 15 k€
3. Région : demande de subvention à hauteur de 35 k€
4. DRJSCS (4500 reçus ou 5500 €)
5. Comité régional Handisport : pas de participation financière ; mise à disposition d'une salariée
6. Agglo Rodez : demande faite 5000€
7. Ville de Rodez : pas de participation financière
8. Conseil Départemental de l'Aveyron demande va être faite par le CODEP (entre 1500 et 3000€)
9. RDV le 4/12 avec le député local Mr Stéphane Mazars pour l'octroi d'une aide financière

Retour sur l'organisation des Trophées Régionaux Jeunes

Les membres du bureau sont informés que le règlement actuel n'est pas applicable concernant les poussins en raison de l'absence de classement de cette catégorie d'âge. La commission Jeunes et Haut Niveau propose, avec application immédiate, l'insertion de la phrase suivante dans un nouveau paragraphe :

« Les poussins n'ayant plus de classement officiel, ceux désirant s'inscrire en catégorie benjamin devront avoir été, au préalable, validés par le responsable du collectif régional jeunes ».

VOTE 3 // Pour 7

La proposition de la commission Jeunes et Haut Niveau est adoptée à l'unanimité

La commission règlements est chargée de procéder à la mise à jour du règlement.

En raison du changement tardif de ce règlement, la commission Jeunes et Haut Niveau procédera à une communication large de cette modification.

Stages inter-comités

La commission Jeunes et Haut Niveau informe les membres du bureau de l'abandon de l'organisation des stages inter-comités.

Lors de la fusion des deux ligues LR et MP, il avait été noté l'inquiétude des uns et des autres au regard d'un territoire si étendu sur l'investissement auprès des jeunes, notamment lors de la constitution du groupe

Collectif et la détection des plus jeunes.

Aussi, pour répondre à ces inquiétudes, ET pour créer un vivier de jeunes, il a été mis en place une action intitulée "Stages inter-comités".

Une première session a été organisée en fin de saison dernière.

Pour la saison en cours, trois dates ont été positionnées sur le calendrier régional dès la fin juin. Pour l'organisation du 1er stage, prévu les 2 et 3 décembre, un mail a été envoyé à tous les comités pour, d'une part s'assurer de l'intérêt de cette action auprès de ces derniers, d'autre part pour connaître les comités intéressés à l'organisation.

Pour rappel il est nécessaire d'avoir deux sites pour l'organisation par session.

Force est de constater, à ce jour, que cette action ne correspond pas, à l'instant T, aux attentes des comités, puisque nous n'avons eu que très peu de retour tant sur l'intérêt porté que sur la volonté d'accueillir. Aussi, la commission a décidé de retirer cette action et surtout de réfléchir à une autre action mieux appropriée aux attentes des comités.

Pour cela, la commission va s'appuyer, d'une part sur le CPC, d'autre part sur François DURIER qui va rencontrer tous les comités.

Cette action pourrait s'articuler autour de compétitions de niveau intermédiaire au TRJ.

6- SECTEUR DÉVELOPPEMENT

Point de suivi des dossiers en cours

Formation CQP :

Le président informe les membres du bureau qu'une formation CQP a été organisée avec six stagiaires, le premier weekend a eu lieu à Montpellier

Création gymnase de Villefort (48) :

Une réunion a été organisée avec la communauté de commune, la ligue et le CTN afin de présenter les caractéristiques de l'implantation du badminton dans cette infrastructure.

Schéma Régional des Équipements :

Suite de la décision du conseil d'administration (en date du 3/10/2017) du report de l'échéance du SRE : Compte-tenu du retour de la fédération et de la rencontre avec Pascal PERROT à l'occasion des YIFB, le Bureau décide de la présentation d'un premier canevas lors du conseil d'administration (CA 2) du 20 janvier 2018.

7- SECTEUR COMMUNICATION

Point de suivi des dossiers en cours

Fonctionnement au ralenti de la commission communication en raison du manque de ressources humaines.

8- QUESTIONS DIVERSES

Aucune question diverse n'a été soumise au bureau.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 21h 00.

Christophe FAULMANN
Président



Jean-François ANINAT
Secrétaire Général

